



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 105 (2005), p. 103-106

Khaled El-Enany

Adaptation locale du titre royal s3-R'.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications


9782724708318 *Annales islamologiques 54*
9782724708028 *Gaston Wiet et les arts de l'Islam*
9782724708059 *Les papyrus de la mer Rouge II*
9782724707779 *Adaïma IV*
9782724707885 *Wa??'iq mu?a??a??t al-?aramayn al-šar?fayn
bi-si?ill?t al-D?w?n al-??l?*
9782724708288 *BIFAO 121*
9782724708424 *Bulletin archéologique des Écoles françaises à
l'étranger (BAEFE)*
9782724707878 *Questionner le sphinx*

Edmund Hayes (éd.), Eline Scheerlinck (éd.)
Carine Juvin (éd.)
Pierre Tallet
Mathilde Minotti
Jehan Omran

Philippe Collombert (éd.), Laurent Coulon (éd.), Ivan Guerneur
(éd.), Christophe Thiers (éd.)

Adaptation locale du titre royal s3-R'

KHALED EL-ENANY


DEPUIS son apparition sous Rêdjedef¹, l'épithète  s3-R', « fils de Rê », a connu plusieurs emplacements successifs au sein du protocole royal, avant de devenir l'un des cinq titres de la titulature canonique du pharaon et d'occuper sa place définitive avant le cartouche encadrant le nom de naissance². Le but de cet article est d'attirer l'attention sur quelques monuments témoignant du remplacement, peu fréquent, de Rê par un autre dieu, dans le titre royal s3-R' ou dans l'une de ses variantes classiques s3-R' nb-h'w, s3-R' mry=f, s3-R' n(y) h.t=f ou s3-R' n(y) h.t=f mry=f³. On s'intéressera en particulier aux documents où le titre occupe son emplacement classique, avant le cartouche du nom de naissance, et non à ceux où le groupe s3-dieu est inséré au début du cartouche – déjà évoqués par d'autres auteurs⁴ – ni à ceux où il est placé avant le cartouche du nom de couronnement⁵. Les exemples retenus sont postérieurs au Moyen Empire – période de mutation définitive du protocole royal.

Les plus anciennes attestations de modification du titre royal s3-R' sont connues à partir de deux documents portant le nom d'Amenhotep I^{er}, mais qui sont tous les deux posthumes.

¹ H.W. MÜLLER, « Der Gute Gott Radjedef, Sohn des Rê », *ZÄS* 91, 1964, p. 129-133.


² Sur la mise en place du titre s3-R' dans le protocole royal, voir S. AUFRÈRE, « Contribution à l'étude de la morphologie du protocole "classique" », *BIFAO* 82, 1982, p. 38-39.


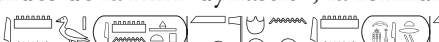
³ Les documents où le groupe s3-dieu est suivi d'une épithète en relation avec le



cartouche du nom de couronnement (tel nb-t3.wy :  = HTBM 9, p. 42, pl. XXXVI [2]) ne sont pas inclus dans cette étude.


⁴ H.G. FISCHER, *Dendera in the Third Millenium B.C. down to the Theban Domination of Upper Egypt*, New York, 1968, p. 37-39, p. 52, n. 209 et p. 53; E. BLUMENTHAL, *Untersuchungen zum ägyptischen Königtum des Mittleren*

Reiches I. *Die Phraseologie*, ASGW 61, Berlin, 1970, p. 65 et p. 106, n. 7.

⁵ Ainsi, par exemple, les protocoles tels que celui de Merenrê I^{er} ( = LdR I, p. 165, n. 1) ne sont pas pris en considération.

Sur le couvercle de son cercueil anthropoïde⁶, le cartouche encadrant le nom de naissance d'Amenhotep I^{er} est précédé de  s3-R' nb-h'w au lieu du titre habituel s3-R' nb-h'w. Sur une table d'offrandes de la XIX^e dynastie⁷, la formule invocatoire d-nsu-htp est adressée à plusieurs dieux et à  s3-Jmn Jmn-htp m3'-hrw, hm.t-ntr n(y).t Jmn J' h-ms-Nfr.t-jry m3'.(t)-hrw, « fils d'Amon, Amenhotep (I^{er}), juste de voix et l'épouse divine d'Amon, Ahmès-Néfertari, juste de voix ».

Outre les documents thébains signalés ci-dessus, la présence d'Amon, au détriment de Rê dans le titre royal s3-R', est attestée sur une stèle d'al-Kaoua⁸. La partie cintrée de celle-ci montre un roi faisant des fumigations d'encens devant Amon, Mout et Khonsou ; devant sa tête se trouvent ses deux cartouches . À la première ligne du texte de cette stèle, à la suite des restes de la titulature du souverain, le cartouche – très mal conservé – renfermant son nom de naissance, est précédé du titre  s3-n(y)-Jmn remplaçant s3-R'¹⁰.

Amon n'est pas le seul dieu à remplacer Rê dans le titre royal classique s3-R'. Dans trois documents memphites de la XXVI^e dynastie – l'un datant du règne d'Apriès et deux de celui d'Amasis –, c'est Ptah qui figure dans ce titre. La première ligne de la stèle memphite de l'an XIII d'Apriès¹¹ donne la version suivante de son protocole royal : . S3-Pth mry=f qui précède le cartouche renfermant le nom de naissance, est considéré, par plusieurs auteurs¹², comme un nom du Faucon d'or d'Apriès¹³. Or, ce groupe n'est employé ici qu'en tant que substitut du titre habituel s3-R'

⁶ G. DARESSY, *Cercueils des cachettes royales*, CGC n^{os} 61001-61044, Le Caire, 1909, p. 7-8 (61005), pl. VI (à dr.) ; *LdR* II, p. 203 (XXX) ; PM I²/2, p. 659. Ce cercueil, découvert dans la cachette de Deir al-Bahari, a été redécoré et attribué à Amenhotep I^{er} durant la XXI^e dynastie.

⁷ J. ČERNÝ, « Le culte d'Aménophis I^{er} chez les ouvriers de la nécropole thébaine », *BIFAO* 27, 1927, p. 167, n. 4 ; L. HABACHI, *Tavole d'offerta are e bacili da libagione 22001-22067. Catalogo del Museo egizio di Torino* II, Turin, 1977, p. 34-37 (N. 22029 = suppl. 6259) et p. 136 (phot. inf.). P3y, le propriétaire de cette table d'offrandes découverte à Deir al-Médina, est rattaché au culte d'Amon.

⁸ M.F.L. MACADAM, *The Temples of Kawa I/a*, Londres, New York, Toronto, 1949, p. 76-80 (XIV) ; I/b, pl. 32-33 ; T. EIDE *et al.*, *Fontes Historiae Nubiorum* II. *From the Mid-Fifth to the First Century BC*, Bergen, 1996, p. 522-528 (91) ; R.G. MORKOT, *The Black Pharaohs. Egypt's Nubian Rulers*, Londres, 2000,

p. 147-150. Cette stèle est conservée au Ny Carlsberg Glyptotek Museum à Copenhague (Æ.I.N. 1709).

⁹ Pour les différentes identifications proposées pour ce roi, voir M.F.L. MACADAM, *Kawa I/a*, p. 76 et 78 ; T. EIDE *et al.*, *Fontes Historiae Nubiorum* II, p. 522 (90) ; T. KENDALL, « The Origin of the Napatan State: El-Kurru and the Evidence for the Royal Ancestors », dans St. WENIG (éd.), *Studien zum antiken Sudan. Akten der 7. Internationalen Tagung für meroitische Forschungen vom 14. bis 19. September 1992 in Gosen/bei Berlin*, *Meroitica* 15, 1999, p. 63-64 ; A.K. VINOGRADOV, « [...] Their Brother, the Chieftain, the Son of Re', Alara [...] ? », *CRIPPEL* 20, 1999, p. 84, n. 6 ; R.G. MORKOT, *The Black Pharaohs*, p. 149-150.

¹⁰ M.F.L. Macadam (*Kawa I/a*, p. 78) signale, à propos de ce changement, que s3-n(y)-Jmn « was evidently considered a pleasing variant of s3-R' ». Il convient de signaler un second exemple provenant d'al-Kaoua. Dans un texte de donation de l'an XIX du roi Arikamaninote (seconde

moitié du v^e siècle av. J.-C.), à la suite de son protocole complet composé des cinq titres (y compris le s3-R') un second cartouche de naissance de ce roi est précédé de s3-Jmn-R', « fils d'Amon-Rê » (texte peu visible), M.F.L. MACADAM, *Kawa I*, p. 70, pl. 27-28 ; T. EIDE *et al.*, *Fontes Historiae Nubiorum* II, p. 431. Je remercie Giuseppina Lenzo qui m'a signalé ce dernier document.

¹¹ B. GUNN, « The Stela of Apriès at Miträhina », *ASAE* 27, 1927, p. 211-237 ; P. DER MANUELIAN, *Living in the Past. Studies in the Archaism of the Egyptian Twenty-Sixth Dynasty*, Londres, 1994, p. 373-380, pl. 9 et 19.

¹² *LdR* IV, p. 108, n. 2 ; P. KAPLONY, dans *LÄ* III, 1979, col. 653, n. 16 ; J. VON BECKERATH, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, *MÄS* 49, Mayence, 1999, p. 216-217 (4/G4) ; J. KAHL, « Zu den Namen spätzeitlicher Usurpatoren, Fremdherrscher, Gegen- und Lokalkönige », *ZÄS* 129, 2002, p. 40 (annexe III).

ce pharaon saïte qui octroie les richesses d'une région memphite à la maintenance du culte de « son père », Ptah. Dans le premier document d'Amasis, ce roi, confirmant son désir de se rattacher à Memphis et à ses divinités, clôture son protocole par la séquence « aimé des dieux qui sont dans le temple de Ptah ».

Ce qui précède met en évidence une particularité des protocoles royaux : le titre canonique *s3-R'* précédant le cartouche du nom de naissance peut varier occasionnellement, en fonction de l'endroit où il apparaît. Cette adaptation est sans doute l'œuvre du clergé local, dans la perspective de placer ses dieux au détriment de Rê, dans l'un des cinq titres interchangeables de la titulature royale. Les documents recensés dans cette étude proviennent des lieux de culte des deux autres dieux créateurs et patrons des principaux centres religieux – Thèbes et Memphis : Amon (à Thèbes et à al-Kaoua) et Ptah (à Memphis). Cependant, on notera que le même type d'adaptation locale est connu pour les épithètes libres insérées à l'intérieur des cartouches. Signalons à titre d'exemple, le cartouche du nom de naissance d'Amasis qui renferme l'épithète *s3-N.t*, « fils de Neith », sur plusieurs des monuments de ce pharaon saïte²¹ ; sur deux documents provenant d'Abydos²², Neith est remplacée par le dieu local Osiris.

²¹ *LdR* IV, p. 119 (XXIII) et 121 (XXXII) ; J. VON BECKERATH, *Handbuch*, p. 218-219 (5/E3-6).

²² Pour le premier : W. M. Fl. PETRIE, *Abydos* I, *EEF* 22, Londres, 1902,

pl. LXVIII. Pour le second : Ch. KUENTZ, *Obélisques, CGC nos 1308-1315 et 17001-17036*, Le Caire, 1932, p. 59-60 (17029) ; O. PERDU, « Socle d'une statue de Neshor à Abydos », *RdE* 43, 1992,

p. 146, n. 6. Je remercie Laurent Coulon qui m'a signalé ce dernier document.